



Les règles de vie du Pédibus

Conducteurs / Conductrices

Nous nous engageons :

- à répondre à la confiance placée en nous par les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du Pédibus. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.
- à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité.
- à prévenir un(e) remplaçante en cas d'imprévu.
- à respecter les horaires du Pédibus et le code de la route.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile / accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au Pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Signature :